



JuraOpen10

Championnats suisses de delta

Biel Kappelen

20 mai – 24 mai 2010



MODALITES D'ORGANISATION

SOUS L'EGIDE DE LA	Fédération suisse de vol libre, Seefeldstrasse 224, 8008 Zurich Tél. +41 44 387 46 80 Fax +41 44 387 46 89 sport@shv-fsvl.ch , www.shv-fsvl.ch
ORGANISATEURS	Team JuraOpen - Roman Dobler, Werner Zbinden
DATE	20-24 Mai 2010 (date de report 28-30 mai 2010 à «fly in brigels»)
CONDITIONS DE PARTICIPATION	Tous les pilotes suisses détenteurs d'une licence sportive FSVL qui satisfont aux conditions générales d'organisation et de participation. Classement open: pilotes étrangers au bénéfice d'une licence sportive FAI qui remplissent les conditions de participation et d'organisation. Pas de licence sportive exigée pour participer au JuraOpen.
LISTE DE DEPART	80 pilotes au maximum sont autorisés à prendre le départ au JuraOpen et 30 pilotes au maximum au JuraOpen Light.
TITRES ET VAINQUEURS	Champion suisse 2010 de delta classe 1 (min. 8 pilotes) Championne suisse 2010 de delta classe 1 (min. 5 pilotes) FAI JuraOpen Delta Championships 2010 classe 1 (min. 8 pilotes H+F) FAI JuraOpen Delta Championships 2010 classe 5 (min. 8 pilotes H+F) Vainqueur compète light cat. hommes, JuraOpen Light 2010 Vainqueur compète light cat. femmes, JuraOpen Light 2010
CLASSEMENTS	Des classements séparés sont établis pour le championnat suisse, le championnat JuraOpen et le championnat JuraOpen Light. Sur demande, des classements par nations pourront également être établis.
PRIX	Médailles pour les premiers des différents classements
INSCRIPTIONS	En ligne sur le site www.juraopen.ch ou le site SHV_FSVL http://www.shv-fsvl.ch/inscription/10_delta_sm_c1.php Pour plus d'infos: Fédération suisse de vol libre, Seefeldstrasse 224, 8008 Zurich Fax: +41 44 387 46 89, sport@shv-fsvl.ch , www.shv-fsvl.ch
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Jeudi 1^{er} avril 2010
FRAIS D'INSCRIPTION	La taxe de départ de CHF 200.- doit être réglée au plus tard d'ici au 1^{er} avril 2010 (cachet de la poste faisant foi). Celui qui s'inscrit après cette date ou sur place devra payer un supplément de CHF 50.-. Toute inscription ne sera définitivement enregistrée qu'après réception du montant de la taxe de départ. Les pilotes qui n'auront pu être sélectionnés pour ces championnats en seront personnellement informés aussitôt après échéance de la date d'inscription. Une copie du virement bancaire ainsi que la licence sportive FSVL valide (pour les pilotes suisses), doivent être présentées sur place aux organisateurs avant le départ. En cas de non-apparition d'un pilote inscrit, la taxe de départ ne sera en principe pas remboursée.
INCLUS DANS LES FRAIS D'INSCRIPTION	Taxe de départ / cartes / médailles pour les premiers placés
PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION	En cas d'annulation de la compétition pour raisons météo, 50% des frais d'inscription seront remboursés aux participants.

CARTES EVALUATION	Cartes nationales extraits 1:100 000 swisstopo: n° 111 Evaluation uniquement d'après les tracks GPS. Voir www.shv-fsvl.ch/sport/GPS concernant les modèles de GPS admis. (Sur la base des facteurs suivants: delta sans mât = 1.0 / delta avec mât = 1.15.)
INSCRIPTIONS SUR PLACE	Mercredi 19 mai 2010, 18 - 20 h 30 ou jeudi 10 mai 2010, 7 - 8 h 30 au bureau de course sur l'aérodrome de Kappelen Accès: voir http://www.fg-seeland.ch/index.php/flugplatz
OBLIGATION D'ANNONCE DE «RETOUR»	Chaque participant doit (via le <i>run rapport</i>) annoncer qu'il est de retour avant l'heure indiquée lors du briefing. Les annonces de retour faites par téléphone ne seront acceptées que s'il est matériellement impossible au pilote en question de se présenter au bureau de course après l'épreuve jusqu'à l'heure précisée. Tout participant qui ne se sera pas annoncé sera recherché avec tous les moyens possibles et les frais de recherche lui seront facturés.
SERVICE DE RECUPS	Doit être organisé par chaque participant lui-même.
REGLEMENT DE LA COMPETE	Le championnat suisse et international de delta est soumis aux dispositions du règlement sportif FSVL en vigueur.
REGLES DU DROIT AERIEN	Application des prescriptions et dispositions du droit public suisse, notamment celles de la Loi sur la navigation aérienne et de l'Ordonnance sur les aéronefs de catégories spéciales.
RESERVE DE MODIFICATIONS	Les organisateurs se réservent le droit de modifier les présentes modalités d'organisation de la compétition.
EXCLUSION DE LA RESPONSABILITE	Chaque participant prend part à cette compétition à ses propres risques et sous sa propre responsabilité. Tous les droits de réclamation et/ou de recours contre les organisateurs sont exclus.
CONFIRMATION / ANNULATION	Tél. 1600 à partir du mardi 18 mai 2010, 17 h: confirmation du déroulement de la compète.
AUTRES INFOS	Fédération suisse de vol libre, site web www.shv-fsvl.ch
HEBERGEMENT	A prévoir par les participants eux-mêmes. On trouvera sur le site officiel des CS 2010 de delta www.juraopen.ch une liste des possibilités d'hébergements dans la région. De plus le bureau local de tourisme vous conseillera volontiers: http://www.biel-seeland.ch/d/home/ <u>Camping:</u> Possibilité de dresser sa tente sur un pré à proximité de l'aérodrome.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de te retrouver lors de ces championnats suisse et international de delta. Les organisateurs sont prêts à mettre sur pied, en plus des épreuves sportives, un programme d'activités annexes qui soit attractif également pour les spectateurs et tous les passionnés de vol libre.

Avec nos cordiales salutations

CO JuraOpen10

Werner Zbinden

Roman Dobler

